

COMITE DEPARTEMENTAL HANDBALL 63



HAND'ESSENTIEL

Saison 2024-2025

AG 4 Juillet 2024 - Aubière

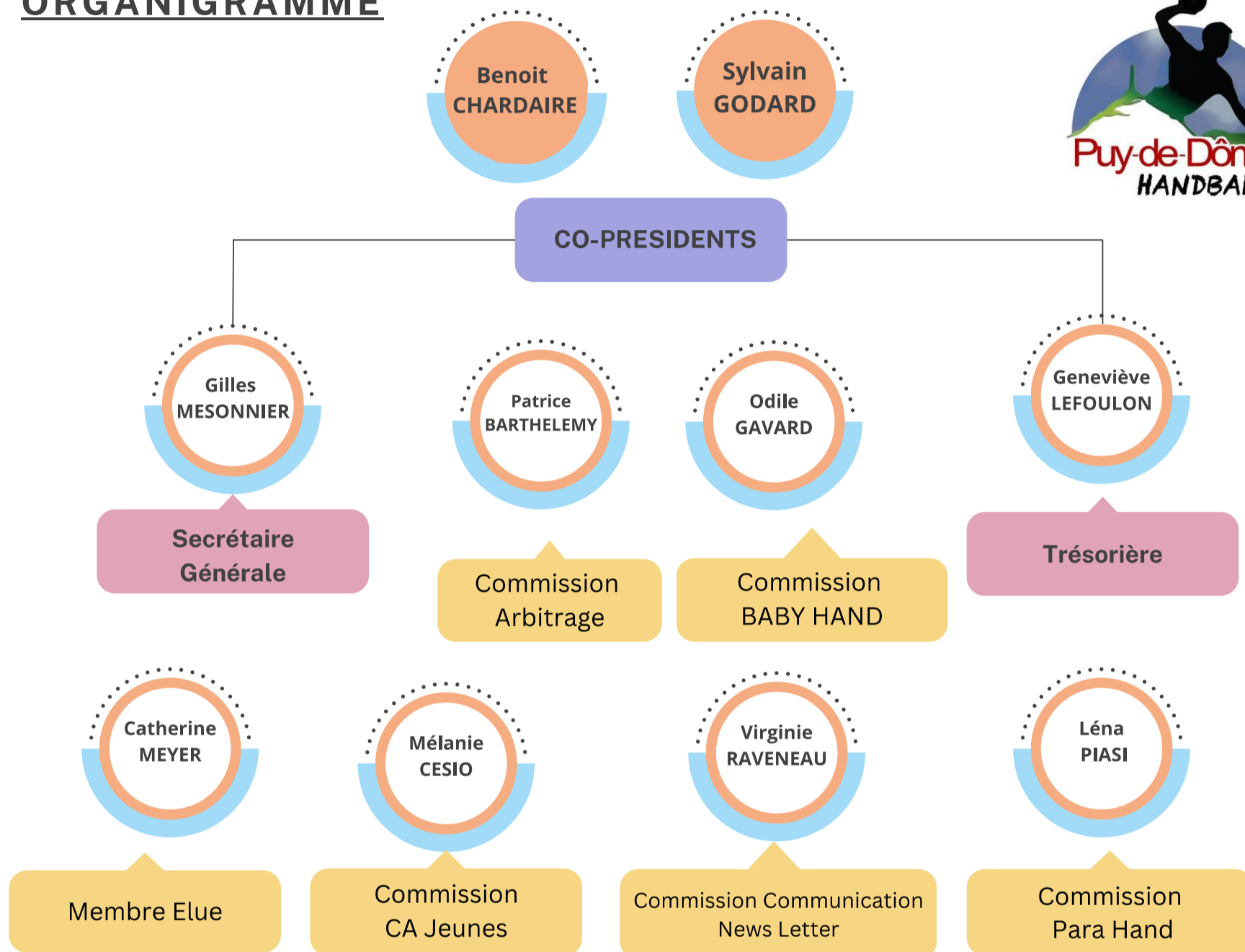
I. Table des matières

1. ADMINISTRATIF.....	3
1. Organigramme comité.....	3
2. Tarifs.	4
3. Projet comité.....	6
4. Réunions présidents.....	6
5. Infos communication comité.....	6
2. SPORTIF.....	7
1. Règlement coupe.....	7
Trophée de la vie du comité	12
2. Règlement championnats jeunes et calendrier.	12
3. Fiches d'inscription.....	13
4. Filière jeunes joueurs, joueuses.....	15
1. SELECTION DEPARTEMENTALE FEMININ.....	15
2. SELECTION DEPARTEMENTALE MASCULINE.....	21
3. EVENEMENTIEL.....	24
4. ACCOMPAGNEMENT.....	24
1. ITFE # ACCOMPAGNEMENTS.....	24
1. La formation est sous la responsabilité de la ligue AURA.....	24
2. Mise en place d'accompagnements.....	24
2. 2. Agenda.....	25

1. ADMINISTRATIF.

1. Organigramme comité.

ORGANIGRAMME



Mail Comité : 5163000@ffhandball.net

Adresse : 64 Rue des Courtiaux – 63000 Clermont-Ferrand

Lien vers site Comité 63 Handball :



2. Tarifs.



Fiche MC_T19-C01

Fédération Française de Handball

Tarifs des licences Saison 2024-2025

COMITE DU PUY DE DÔME

Licence (1)	Répartition Création / Mutation				Prix Total (2)	Assurance Individuelle Accident (3)	Prix total + assur. IA
	FFHandball	Part MDH 6,00€ + Assurance RC	Ligue (rég.)	Comité (départ.)			
Licences pratiquantes compétitives							
▶ Hand à 7							
6 - 12 ans	10,44 €	6,37 €	19,00 €	16,55 €	52,36 €	0,29 €	52,65 €
12 - 16 ans	15,15 €	6,72 €	23,00 €	22,90 €	67,77 €	1,02 €	68,79 €
Plus de 16 ans	26,29 €	7,64 €	25,00 €	29,30 €	88,23 €	2,64 €	90,87 €
▶ Beach							
12 - 16 ans	10,44 €	6,72 €	19,00 €	22,90 €	59,06 €	1,02 €	60,08 €
Plus de 16 ans	19,33 €	7,64 €	25,00 €	29,30 €	81,27 €	2,64 €	83,91 €
▶ Parahand							
Plus de 16 ans	19,33 €	7,64 €	2,00 €	5,00 €	33,97 €	2,64 €	36,61 €
▶ Hand à 7 blanche							
Plus de 16 ans	26,29 €	7,64 €	25,00 €	29,30 €	88,23 €	2,64 €	90,87 €
▶ Corpo							
Plus de 16 ans	19,33 €	7,64 €	25,00 €	15,70 €	67,67 €	2,64 €	70,31 €
Licences pratiquantes non compétitives							
▶ Babyhand							
Babyhand	10,44 €	6,37 €	19,00 €	15,55 €	51,36 €	0,29 €	51,65 €
▶ Loisir Hand à 7 / Hand à 4							
6 - 12 ans	6,33 €	6,66 €	19,00 €	0,00 €	31,99 €	0,89 €	32,88 €
12 - 16 ans	6,33 €	6,66 €	19,00 €	0,00 €	31,99 €	0,89 €	32,88 €
Plus de 16 ans	18,63 €	7,60 €	25,00 €	15,70 €	66,93 €	2,36 €	69,29 €
▶ Loisir Beach							
6 - 12 ans	6,33 €	6,66 €	19,00 €	0,00 €	31,99 €	0,89 €	32,88 €
12 - 16 ans	6,33 €	6,66 €	19,00 €	0,00 €	31,99 €	0,89 €	32,88 €
Plus de 16 ans	18,63 €	7,60 €	25,00 €	15,70 €	66,93 €	2,36 €	69,29 €
▶ Handfit							
12 - 16 ans	18,63 €	6,66 €	25,00 €	0,00 €	50,29 €	0,89 €	51,18 €
Plus de 16 ans	18,63 €	7,60 €	25,00 €	14,10 €	65,33 €	2,36 €	67,69 €
▶ Handensemble							
6 - 12 ans	6,33 €	6,66 €	2,00 €	0,00 €	14,99 €	0,89 €	15,88 €
12 - 16 ans	6,33 €	6,66 €	2,00 €	0,00 €	14,99 €	0,89 €	15,88 €
Plus de 16 ans	6,33 €	6,66 €	2,00 €	0,00 €	14,99 €	0,89 €	15,88 €
▶ Dirigeant							
12 - 16 ans	12,08 €	6,68 €	15,00 €	9,00 €	42,76 €	0,99 €	43,75 €
Plus de 16 ans	12,08 €	6,68 €	15,00 €	9,00 €	42,76 €	0,99 €	43,75 €
▶ Blanche Dirigeant							
Plus de 16 ans	12,08 €	6,68 €	15,00 €	9,00 €	42,76 €	0,99 €	43,75 €
▶ Événementielle							
Tous âges (4)	0,00 €				0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Les âges sont définis comme suit : année de début de saison - année de naissance. Exemple, pour une personne née en 2006, on retiendra 18 ans (2024 - 2006 = 18). | (2) La part revenant à la FFHB comprend : le prix de la licence + le prix de l'assurance responsabilité civile obligatoire. | (3) Depuis 2016, le prix total de la licence inclut l'assurance Individuelle Accident (IA) qui est facultative. Les personnes souhaitant renoncer à cette assurance IA facultative doivent le mentionner lors de la prise de licence en ligne ou en remplissant et signant le courrier de refus (Cf. fiche d'information "Assurance"). | (4) Assurances Responsabilité Civile (0,06 €) et Individuelle Accident (0,13 €) prises en charge par la fédération.

L'exercice de certaines fonctions peut être conditionné à l'adhésion à un type de licence précis. Par exemple : les arbitres doivent posséder une licence joueur (cf. règlements généraux, article 91). Pour plus de renseignements, consulter les statuts et règlements de la Fédération Française de Handball pour la saison concernée.

* Cette plaquette d'information doit être complétée par le comité départemental (ou ligue ultra-marine) et transmise à tous les clubs de son périmètre géographique. Les clubs ont l'obligation d'informer tout individu souhaitant se licencier de l'existence de cette plaquette d'information tarifaire et de lui en permettre la libre consultation.
* Cette plaquette est créée pour répondre à l'obligation légale du code de la consommation (Art. L113-3) qui impose que "tout vendeur de produit ou tout prestataire de service doit, par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou tout autre procédé approprié, informer le consommateur sur les prix".

Cotisations COMITE	Tarif
Cotisation Administrative (clubs existants)	80
Cotisation Administrative (clubs en création)	35
Cotisation Technique	80

Droits d'Engagements	Tarif
+16 ans division Territoriale M et F	250
+ 16 ans équipes supplémentaire	120
-18 ans division Territoriale M et F	150
-18 ans équipes supplémentaire	75
-15 division Territoriale M et F	150
-15 - Équipes supplémentaire	75
-13 division Territoriale M et F	150
-13 - Équipes supplémentaire	75
-11 - 1ère équipe	60
-11 - Équipes suivantes	30
- 9 - 1ère équipe	60
- 9 - Équipes suivantes	30
Premier pas -1ère équipe	60
Premier pas - Équipes suivantes	30
Coupe par équipes	50
Coupe par équipes sup même catégorie	25

Amendes (*)	Tarif
<i>(*) pour toutes les amendes de la COC, se référer au tableau du guide Financier FFHB 2023/2024</i>	
Absence Assemblée Générale Comité	150
Forfait Coupe	50

Technique	Tarif
Stage départemental sans hébergement	40
Indemnité intervenant ½ Journée	20
Indemnité intervenant Journée	30
Indemnité intervenant inter comités	40
Frais km	0,30

3. Projet comité.

Dans un contexte sportif en constante évolution et devenu plus concurrentiel, la démarche de projet associatif apparaît comme un outil presque indispensable pour l'association qui souhaite voir ses activités se structurer et se développer.

Le CD63 a défini cinq axes :

- 1-Structuration des clubs
- 2-Balisage du parcours de performance
- 3- Accompagnement technique
- 4-Valorisation engagement des clubs
- 5 - Mécénat

4. Réunions présidents.

Le comité souhaite permettre aux président.es des clubs du comité d'exprimer leurs difficultés mais aussi leurs réussites devant les autres clubs.

Les président.es de clubs ou représentant.es de club du comité (avec un pouvoir de décision) seront invité.es trois fois durant la saison 2024-2025.

Chaque réunion aura deux thèmes au maximum.

Les sujets seront proposés par le comité suivant les problématiques du moment mais peuvent être aussi proposés par les clubs.

Si nous voulons faire du comité 63 un comité fort, avec des clubs pérennes, nous devons travailler tous ensemble.

5. Infos communication comité.

Page Facebook : **Comite PuydeDome HB**

Instagram : **Comiite63hb**

Site comité : <https://cdhb63.sportsregions.fr>

Site ligue AURA : <https://aura-handball.fr>

2. SPORTIF.

1. Règlement coupe.

Idées principales qui nous animent :

- Faire participer tout le monde à 2 tours minimum (sauf exception)
- « Exempt » basé sur le niveau de jeu
- « Repêché » ne peut ni recevoir, ni jouer la même équipe qu'au tour précédent
- Pas de « doublon » : un joueur joue un tour seulement dans une seule équipe
- Système de poules (3 équipes maximum) ou matchs secs dans les catégories jeunes
- Matchs secs en senior et -18
- Finales consolantes et principales en matchs secs

Dates à retenir

Vendredi 28 Septembre 2024	Date limite d'inscription
Vendredi 20 Décembre 2024	1 ^{er} tour
Dimanche 16 Mars 2025	2 ^{ème} tour
Dimanche 25 Mai 2025	½ finales
Samedi 7 Juin 2025 Dimanche 8 Juin 2025 Lundi 9 Juin 2025	Finales

Respecter les dates établies par le comité pour la fin d'un tour.

Respecter un délai de 15 jours entre l'établissement de la conclusion et le match pour une rencontre qui a lieu un weekend. (Les règles pour poser un match sont les mêmes que pour un match classique)

Possibilité d'établir la conclusion avec un délai inférieur **si accord entre les clubs concernés.**

Possibilité de jouer en semaine **si accord entre les clubs concernés.**

Rappel :

Un joueur pourra disputer sous les couleurs de son club plusieurs rencontres dans une même semaine de compétition (lundi au dimanche), s'il s'agit d'épreuves de nature différente (championnat vs coupe vs tournoi, etc.).

Si un match de coupe du Puy de Dôme est programmé le même jour qu'un match de coupe de France ou de championnat AURA, ces 2 dernières compétitions sont prioritaires, et il faudra reporter le match de coupe du Puy de Dôme.

LE BON SENS DOIT PREVALOIR ET TOUT LE MONDE DOIT FAIRE DES EFFORTS AFIN QUE LES MATCHS PUISSENT ETRE JOUES

Un forfait en coupe entraîne une exclusion définitive de la compétition l'équipe
Chaque forfait est amendé de 50€

Attention : à chaque tour, une nouvelle compétition est créée sous gest'hand. Il faut donc penser à informer votre responsable d'équipe (qui ne recevra pas la conclusion)

Règlements jeunes (sauf -18 ans)

Participants

La compétition est ouverte à tous les clubs du Comité.

Plusieurs équipes du même club peuvent être engagées dans une même catégorie.

Les clubs peuvent s'engager sous leur propre entité, ou sous une convention déjà existante en championnat (pas de création de convention pour la coupe).

Si un club appartenant à une convention dans une catégorie s'engage sous sa propre entité dans la catégorie, le(s) club(s) restant(s) de la convention de la catégorie ne peuvent s'engager que sous son/leur propre entité.

Règlement

- 12 joueurs peuvent être inscrits sur la FDME
- Au cours d'une même rencontre, il ne peut figurer sur la liste des joueurs d'une équipe, inscrits sur la feuille de match, plus de :
 - 2 (deux) titulaires d'une licence de type B ou D et 1 (un) étranger titulaire d'une licence caractérisée E, OU
 - 3 (trois) titulaires d'une licence de type B ou D et aucune licence E
 - Une licence de type C peut remplacer une licence de type B
- Un joueur ayant joué un tour dans une catégorie, ou dans une équipe, ne peut pas jouer le même tour dans une autre catégorie, ou dans une autre équipe de la même catégorie.

- **Pas de « bonus » en jeune**

- **-11 (hors finale)**

2x18' en match sec / 2x12' si tournoi à 3 (1 TTO par mi-temps)

Réducteur de buts

Jeu à 5+1. Défense homme à homme tout terrain. Engagement du gardien.

<u>Finale mixte principale :</u>	<u>Finale mixte consolante :</u>	<u>Finales filles principale et consolante :</u>
2x18' en match sec Réducteur de buts (transversale) Jeu à 6+1. Défense 3-3. Engagement du milieu	2x18' en match sec Réducteur de buts (transversale) Jeu à 5+1. Défense homme à homme tout terrain Engagement du milieu	2x18' en match sec Réducteur de buts (transversale) Jeu à 5+1. Défense fille à fille tout terrain Engagement du gardien.

- **-13**

2x20' en match sec / 2x15' si tournoi à 3 (1 TTO par mi-temps)

1 mi-temps défense étagée / 1 mi-temps défense libre

Défense stricte interdite et changement attaque défense systématique interdit

- **-15**

2x25' en match sec / 2x18 si tournoi à 3 (1TTO par mi-temps)

Défense stricte interdite et changement attaque défense systématique interdit

Formule

- Si sur un tour, un « exempt » est nécessaire, l'équipe « exempt » sera déterminée par le niveau de jeu
- Si une équipe est « repêchée » pour le tour suivant, elle ne pourra ni recevoir le tour suivant, ni rejouer contre l'équipe qu'elle a affronté au tour précédant
- Tirage au sort intégral

En cas de rencontres d'équipes du même club aucune dérogation ne sera faite, le match devra se jouer.

Organisation des rencontres

- En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire lors d'un « match sec » : épreuve de tirs au but

Les arbitres désignent le but dans lequel auront lieu les tirs.

Les arbitres désignent par tirage au sort l'équipe qui choisit. L'équipe désignée lors du tirage au sort a le droit de choisir si elle commence ou termine la série de tirs. En cas d'égalité après les cinq tirs de chaque équipe au premier tour, une deuxième série de jets de sept mètres pour laquelle commence l'équipe qui n'a pas effectué le dernier jet de la série de tirs.

Pour cette deuxième série :

Chaque équipe désigne cinq joueurs habilités à tirer, les joueurs ayant participé à la première série peuvent être à nouveau désignés.

A nombre de tireurs équivalent dès qu'une équipe prendra l'avantage elle sera déclarée vainqueur.

Nota : cela signifie que, lors de la deuxième série des tirs au but, dès qu'une équipe dispose d'un but d'avance sur l'autre équipe (à nombre de joueurs ayant tiré équivalent), alors cette équipe est déclarée vainqueur.

Si à l'issue de cette seconde série, les équipes sont toujours à égalité on recommence une autre série qui s'achèvera de manière identique à la seconde.

Pour chaque série de jets de sept mètres, les joueurs autorisés à tirer et les gardiens de but autorisés sont les joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés ou temporairement exclus au coup de sifflet final de la rencontre.

- En cas d'égalité au classement à la fin du tournoi, les équipes sont départagées selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

- 1) par le nombre de points à l'issue de la poule dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
- 2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 1,
- 3) par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres de la compétition, en ne comparant que les équipes restant à égalité après application des alinéas 1 et 2,
- 4) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la compétition, en ne comparant que les équipes restant à égalité après application des alinéas 1, 2 et 3,
- 5) par le plus grand nombre de licenciés compétitifs à la date de l'assemblée générale fédérale, dans le sexe considéré et dans la catégorie d'âge concernée.

Arbitrage

Le club d'accueil est responsable de l'arbitrage/table de marque du match sec ou du tournoi

Règlement senior et -18 ans

Participants

La compétition est ouverte à tous les clubs du Comité.

Une seule équipe du même club peut être engagée par catégorie.

Les clubs peuvent s'engager sous leur propre entité, ou sous une convention déjà existante en championnat (pas de création de convention pour la coupe)

Si un club appartenant à une convention dans une catégorie s'engage sous sa propre entité dans la catégorie, le(s) club(s) restant(s) de la convention de la catégorie ne peuvent s'engager que sous son/leur propre entité.

- 12 joueurs peuvent être inscrits sur la FDME
- Au cours d'une même rencontre, il ne peut figurer sur la liste des joueurs d'une équipe, inscrits sur la feuille de match, plus de :
 - 2 (deux) titulaires d'une licence de type B ou D et 1 (un) étranger titulaire d'une licence caractérisée E, OU
 - 3 (trois) titulaires d'une licence de type B ou D et aucune licence E
 - Une licence de type C peut remplacer une licence de type B
- Un joueur ayant joué un tour dans une catégorie, ou dans une équipe, ne peut pas jouer le même tour dans une autre catégorie, ou dans une autre équipe de la même catégorie.

Formule

- Tirage au sort
- Si sur un tour, un « exempt » est nécessaire, l'équipe « exempt » sera déterminée par le niveau de jeu
- Si une équipe est « repêchée » pour le tour suivant, elle ne pourra ni recevoir le tour suivant, ni rejouer contre l'équipe qu'elle a affronté au tour précédent
- En senior, un « bonus » à appliquer tient compte du niveau territorial dans le club (bonus attribué du 1er tour à la finale).
Le bonus appliqué devra être indiqué sur la feuille de match par le ou les arbitres.
Bonus = 6 buts par « niveau majeur » d'écart, limité à 12 buts en masculins.
Bonus = 4 buts par « niveau majeur » d'écart, limité à 8 buts en féminin.

Si un joueur, qui a joué un match au niveau supérieur, intègre une équipe au niveau inférieur, le bonus est appliqué.

MASCULINS		FEMININS	
Niveau	Bonus	Niveau	Bonus
Division Territoriale (2^{ème} division) Opposant une équipe	0 – 0	Division territoriale Opposant une équipe	4-0
Division territoriale (1^{ère} division)		Prénationale	
Division territoriale (1^{ère} ou 2^{ème} division) Opposant une équipe	6 – 0	Division Territoriale Opposant une équipe	8 – 0
Honneur ou Excellence		N3F ou +	
Division territoriale (1^{ère} ou 2^{ème} division) Opposant une équipe	12 – 0	Prénationale Opposant une équipe	4 – 0
Prénationale ou N3 ou +		N3 ou +	
Honneur Opposant une équipe	0 – 0	N3 Opposant une équipe	0 – 0
Excellence		N2 ou +	
Honneur ou Excellence Opposant une équipe	6 – 0		
Prénationale ou N3 ou +			
Prénationale Opposant une équipe	0 – 0		
N3 ou +			

Organisation des rencontres

- En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve de tirs au but

Les arbitres désignent le but dans lequel auront lieu les tirs.

Les arbitres désignent par tirage au sort l'équipe qui choisit. L'équipe désignée lors du tirage au sort a le droit de choisir si elle commence ou termine la série de tirs. En cas d'égalité après les cinq tirs de chaque équipe au premier tour, une deuxième série de jets de sept mètres pour laquelle commence l'équipe qui n'a pas effectué le dernier jet de la série de tirs.

Pour cette deuxième série :

Chaque équipe désigne cinq joueurs habilités à tirer, les joueurs ayant participé à la première série peuvent être à nouveau désignés.

A nombre de tireurs équivalent dès qu'une équipe prendra l'avantage elle sera déclarée vainqueur.

Nota : cela signifie que, lors de la deuxième série des tirs au but, dès qu'une équipe dispose d'un but d'avance sur l'autre équipe (à nombre de joueurs ayant tiré équivalent), alors cette équipe est déclarée vainqueur.

Si à l'issue de cette seconde série, les équipes sont toujours à égalité on recommence une autre série qui s'achèvera de manière identique à la seconde.

Pour chaque série de jets de sept mètres, les joueurs autorisés à tirer et les gardiens de but autorisés sont les joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés ou temporairement exclus au coup de sifflet final de la rencontre.

Arbitrage

Le club d'accueil est responsable de l'arbitrage/table de marque du match sec en -18

L'arbitrage est assuré par la CTA en senior (le comité essaye de couvrir au mieux les matchs par désignation). C'est le Club recevant qui indemniserà le ou les arbitres (sauf pour les finales).

FINALES

Samedi 7 Juin	Dimanche 8 Juin	Lundi 9 Juin
-11 F consolante	- 11 M consolante	-13 F consolante
-11 M principale	-11 F principale	-13 M consolante
-15 M consolante	-15 F consolante	-15 M principale
-13 F principale	-13 M principale	-18 F consolante
-15 F principale	-18 M consolante	SF principale
SM consolante	SF consolante	SM principale
-18 F principale	-18 M principale	

Pour l'organisation des finales, un appel à candidature serait passé en cours de saison.

Les tables de marque et la fonction de responsable de salle seront assurées par le club qui accueille.

Pour l'arbitrage, le club qui accueille devra assurer la couverture des finales -11 consolante et -13 ans consolante.

Le comité désignera les arbitres qui officieront sur les finales-11 principale / -13 principale / -15 / -18 / senior.

Le comité aidera les clubs qui organisent les finales à hauteur de 100€ pour la réception des équipes.

Récompenses prévues pour les vainqueurs et les arbitres par le Comité.

Trophée de la vie du comité

La coupe du comité entre également dans le classement.

2. Règlement championnats jeunes et calendrier.

Réunion entraîneurs jeunes le Dimanche 22 Septembre 2024.

3. Fiches d'inscription.

COMITE DEPARTEMENTAL DE HANDBALL DU PUY-DE-DÔME

FICHE D'ENGAGEMENT

SAISON 2024 - 2025

CHAMPIONNAT JEUNES MASCULINS / FEMININS

NOM DU CLUB :

CHAMPIONNAT	NOMBRE D'EQUIPES	DROITS D'ENGAGEMENT	REFERENCE CHEQUE
-11 ANS		60 €	
Equipes supplémentaires		30 €	
-9 ANS		60 €	
Equipes supplémentaires		30 €	
PREMIER PAS		60 €	
Equipes supplémentaires		30 €	
Hand à 4 -11F		0 €	

A RETOURNER AU COMITE POUR LE 22 SEPTEMBRE 2024

FICHE D'ENGAGEMENT SAISON 2023-2024**COUPE****DEPARTEMENTALE MASCULINS / FEMININS**

NOM DU CLUB :

CHAMPIONNAT	NOMBRE D'EQUIPE	DROITS D'ENGAGEMENT	REFERENCE CHEQUE	
-18 ANS Masc		50 €		
-15 ANS Masc		50 €		
-13 ANS Masc		50 €		
-18 ANS Fem		50 €		
-15 ANS Fem		50 €		
-13 ANS Fem		50 €		
- 11 ANS Mixtes		50 €		
- 11 ANS Fem		50 €		
				Niveau de jeu
ADULTE FEMININ		50 €		
ADULTE MASCULIN		50 €		
TOTAL				
50% par équipes supplémentaires sur toutes les catégories				

A RETOURNER AU COMITE POUR LE 28 SEPTEMBRE 2024 ACCOMPAGNEE OBLIGATOIREMENT DES**DROITS D'ENGAGEMENT**

*La ou les équipes seront prises en compte dans la coupe à partir du moment où les droits d'engagement seront joints à ce document

4. Filière jeunes joueurs, joueuses.

1. SELECTION DEPARTEMENTALE FEMININ.

a) Pourquoi ? Contexte général

La sélection départementale du Puy de Dôme est la 2^{ème} étape dans la filière de Détection/Formation (la 1^{ère} étant le club) : **le Parcours de Performance Fédérale.**

Ce Parcours de Performance Fédérale (PPF) a pour but de **renouveler les équipes de France A et le monde professionnel du handball.** A moindre degré, de renouveler les équipes de bon niveau.

La suite logique après la sélection départementale pour continuer au sein de ce PPF est d'intégrer le **pôle espoir d'accession de la région Auvergne Rhône Alpes.**

Les changements au niveau fédéral ces dernières années :

- Refonte de la compétition Inter Comités (tour régional plus concurrentiel, moins de tours nationaux, possibilité d'intégrer l'équipe de regroupement AURA)
- Pôle accession concernant les classes de 3^{ème} (voire 4^{ème}) et 2nde

nous ont amené à affiner notre stratégie pour accompagner au mieux les joueuses vers le palier suivant. Ce parcours étant centré sur un projet individuel, le focus sera sur la joueuse plutôt que sur le collectif.

b) Qui ? Joueuses concernées

3 types de joueuses sont recherchés pour composer la sélection départementale :

- Des joueuses « **à potentiel** » (ou joueuses « profil ») qui présentent des qualités nécessaires pour aller vers le haut/bon niveau. Ces aptitudes concernent un ou plusieurs de ces 4 « pouvoirs » (caractéristiques) :
 - Morphologique
 - Physique
 - Technico-tactique
 - Mental
- Des joueuses jouant à des **postes clefs**. Ces postes sont importants car c'est une nécessité pour les équipes de haut/bon niveau qu'ils soient occupés par des joueuses de qualité pour le rendement collectif. Il faut donc les renouveler.
 - Les gauchères (arrières droites et ailières droites)
 - Les gardiennes
- Des joueuses « **de complément** ». Ce sont des joueuses qui sont à l'instant T des joueuses plutôt performante, mais qui présentent une marge de progression moins importante que certaines joueuses dans l'avenir. Elles permettent à l'équipe de bien joué.

c) *Comment ? Fonctionnement de la sélection féminine dans le Puy de Dôme*

Contexte :

Dans le Puy de Dôme, le vivier de jeunes filles licenciées n'est pas très dense. Les filles présentant plusieurs « super pouvoir » au sein d'une génération sont donc rares.

On peut donc également avancer sur la détection de joueuses « à potentiel » des générations suivantes.

d) *La détection*

Elle se réalise sous 2 formes :

- **Participation aux entraînements** de la sélection qui sont dédiés à la détection.

Information passées officiellement auprès des clubs et entraîneurs.

Participation à 3 séances à la suite possible

2 sessions par an : une en début de saison, et une en 2^{ème} partie de saison.

3 générations concernées par ces moments le plus souvent

La participation sur plusieurs séances d'affilée permet :

D'avoir plus de flexibilité pour les joueuses (absences, matchs)

Aux joueuses de s'adapter progressivement au fonctionnement des entraîneurs (qui peut différer de leurs entraîneurs de club)

D'avoir plus d'assurance au fur et à mesure des séances (souvent timide à la 1^{ère} participation)

D'avoir une évaluation plus objective de la part du staff

Le fait de faire la détection sur plusieurs années d'âge permet :

D'identifier les « potentiels » le plus tôt possible

Voir l'évolution de certaines joueuses dans le temps

- **Coopération avec le réseau d'entraîneurs**

Les entraîneurs prennent contact avec nous lorsqu'ils pensent avoir une joueuse qui mérite d'être vue ou revue. Ou simplement pour avoir un avis.

Elle vient sur une séance pour qu'on puisse évaluer.

e) *La formation*

A partir des détections, un **groupe d'entraînement** comprenant des joueuses de la génération N, N-1, N-2 (N-3) se construit.

Ce groupe participe à des entraînements :

- Le dimanche matin
- Pendant des stages lors des vacances scolaires

Au sein des séances de la sélection du comité, on travaille sur :

- Le renforcement des savoir-faire individuels (défensifs / offensifs)
- L'amélioration des relations à petits effectifs (défense / montée de balle / attaque / repli)
- La connaissance des différents systèmes et dispositifs défensifs ainsi que les diverses intentions (culture tactique)
- La sensibilisation aux enclenchements offensifs (objectifs collectifs recherchés)

Ce groupe est modulable en cours de saison : des **réajustements sont faits à intervalles réguliers** (en fonction des progrès, de l'investissement, de nouvelles joueuses détectées).

f) La compétition

Parmi le groupe d'entraînement de la sélection, est composée une **équipe de 14 joueuses** qui participe aux inter-comités.

Ces tournois sont à la fois une **compétition fédérale** (organisé avec un temps régional, puis temps national), et à la fois un **moment de détection** qui permet faire un état des lieux de la génération (et d'entrevoir le possible recrutement du pôle espoir d'accession)

Juin	1 ^{er} tour inter-comités régionaux	Détection	Plutôt avec les comités limitrophes
Octobre	2 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Détection	Plutôt avec les comités limitrophes
Décembre	3 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Compétitif	Poules établies en fonction de la détection
Février	4 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Compétitif	1 poule haute 1 poule moyenne 1 poule basse
A l'issue de ces 2 tours => un classement de 1 à 11 est établi Si classée dans les 5 premières : qualification aux inter-comités nationaux Sinon participation au Trophée des Comités			
Avril	Inter-comités nationaux	Compétitif	Participation en tant que comité si qualifiée Participation de joueuses détectées dans le regroupement AURA si pas qualifiée
A l'issue de cette compétition => un classement de 1 à 8 est établi Si classée dans les 2 premières : qualification aux finalités inter-comités nationaux			
Mai	Finalités inter-comités	Compétitif	Participation en tant que comité si qualifiée Participation de joueuses détectées dans le regroupement AURA et si regroupement AURA qualifié
	Trophée des Comités	Amical	Participation en tant que Comité

Composition de l'équipe :

- 8 joueuses maximum de la génération N (N = année de naissance de référence de la compétition inter-comités)
- 6 joueuses plus jeunes (génération N-1, N-2)

Notre objectif avec cette composition d'équipe est de **permettre aux joueuses « à potentiel » de vivre sur 2 saisons ces inter-comités**. Et ainsi d'avoir la possibilité de se faire évaluer/détecter sur 2 années tout en ayant une **meilleure appréhension de l'évènement** (moins de stress, car compétition déjà vécue plus jeune, maîtrise du contexte).

g) Conséquences

Rentrer dans la filière de détection engendre une **implication régulière**.

S'entraîner dans des conditions plus propices aux progrès (homogénéité du niveau / rapport de force / qualification des entraîneurs) n'a de sens que si **la pratique club en parallèle est en cohérence avec le niveau de la joueuse**.

Ainsi, il nous semble important d'essayer de tendre vers ces niveaux de jeu en fonction des profils :

N-2	-13
N-1	-15 Excellence
N	-16 AURA

A noter qu'il existe sur le territoire, des Sections Sportives qui permettent d'augmenter le volume d'entraînement :

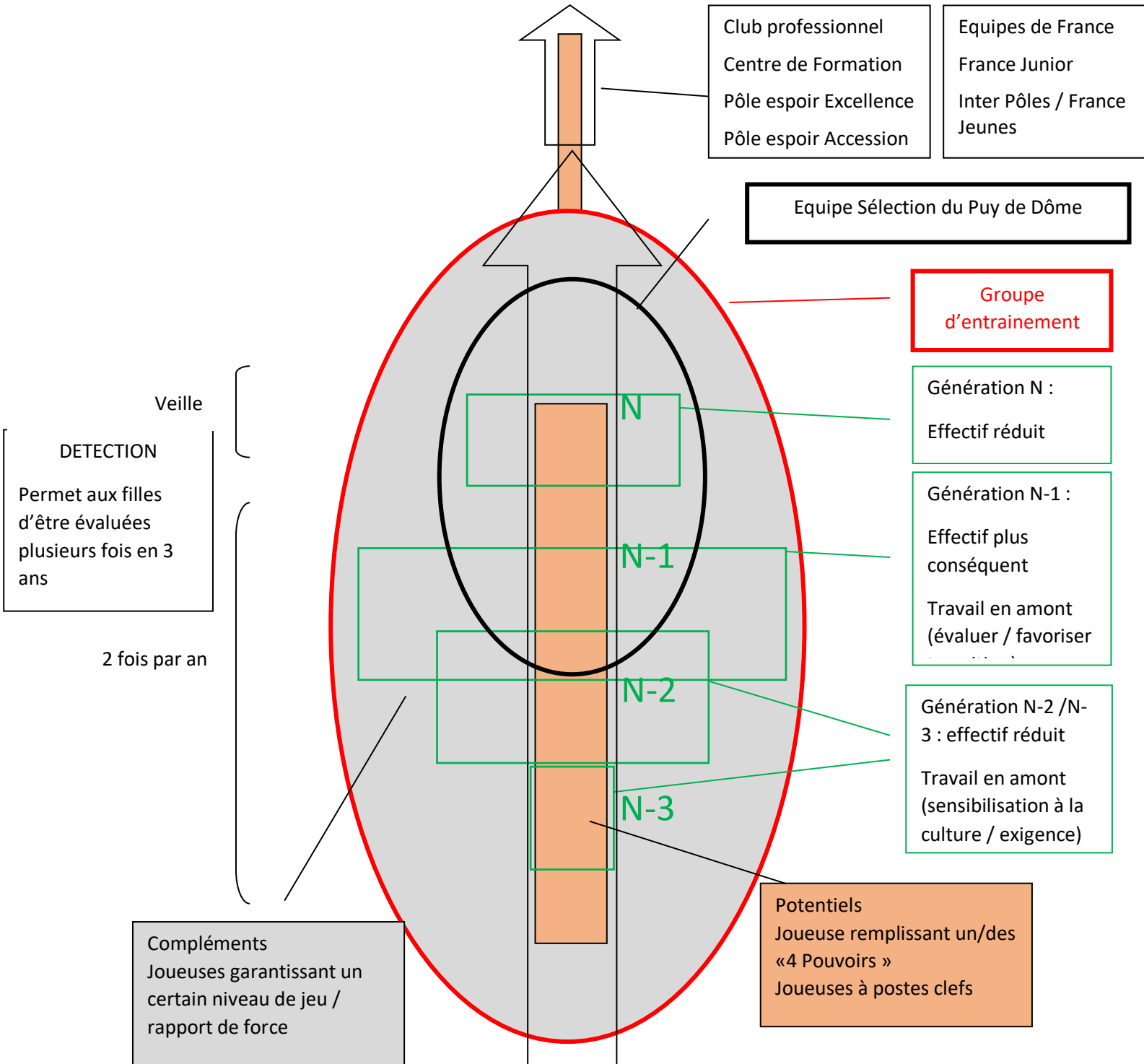
- Chatel
- Clermont Ferrand
- Issoire

h) Conclusion :

Les objectifs de ce fonctionnement de la sélection féminine du Puy de Dôme (et des opportunités en parallèle) sont :

- **De permettre à la joueuse de saisir toutes les possibilités qui lui permettront de progresser de manière optimale (mettre tout en œuvre pour la réussite de la joueuse)**
- **D'éviter les freins qui pourraient ralentir son évolution dans ce parcours**
- **Et donc de se présenter aux tests du Pôle Espoir Accession dans les meilleures conditions si elle en a la motivation**

Pour accuser de lecture : Signature parents	Pour accuser de lecture Signature entraîneur :
--	---



Planning sélection féminine 2024-2025

<i>Dates</i>	<i>Circonstances</i>	<i>lieux</i>
08/09/2024	Entraînement	
15/09/2024	Entraînement	
22/09/2024	Entraînement	
29/09/2024	Entraînement/détection	
06/10/2024	Entraînement/détection	
13/10/2024	Entraînement/détection	
Mer 30/10/2024 9h-17h Jeu 31/10/2024 9h-17h Ven 1er/11/2024 9h-12h	Stage 1	
Sam ou Dim 02-03/11/2024	IC Territoriaux 2	
17/11/2024	Entraînement	
24/11/2024	Entraînement	
01/12/2024	Entraînement	
08/12/2024	Entraînement	
Sam ou Dim 14-15/12/2024	IC Territoriaux 3	
12/01/2025	Entraînement	
19/01/2025	Entraînement	
26/01/2025	Entraînement	
02/02/2025	Entraînement	
Sam ou Dim 08-09/02/2025	IC Territoriaux 4	
	Stage regroupement AURA (si détectée)	
Sam 22/03/2025 9h-17h Dim 23/03/2025 9h-17h Lun 24/03/2025 9h-12h	Stage 2	
16/03/2025	Entraînement/détection	
23/03/2025	Entraînement/détection	
30/03/2025	Entraînement/détection	
06/04/2025	Entraînement	
13/04/2025	Entraînement	
Sam – Dim - Lun 19-20-21/04/2025	IC Nationaux (si qualification)	
Lun 28/04/2025 9h-12h Mar 29/04/2025 9h-15h Mer 30/04/2025 9h-15h	Stage 3	
	Trophée des Comités	
18/05/2025	Entraînement	
25/05/2025	Entraînement	
07-08-09/06/2025	IC Finalités (si qualification)	
15/06/2025	Entraînement	
Sam ou Dim 21 ou 22/06/2025	IC Territoriaux 1 (2012,20213, ...)	



QR code site comité

2. SELECTION DEPARTEMENTALE MASCULINE

a) La filière :

Le CLUB : premier maillon

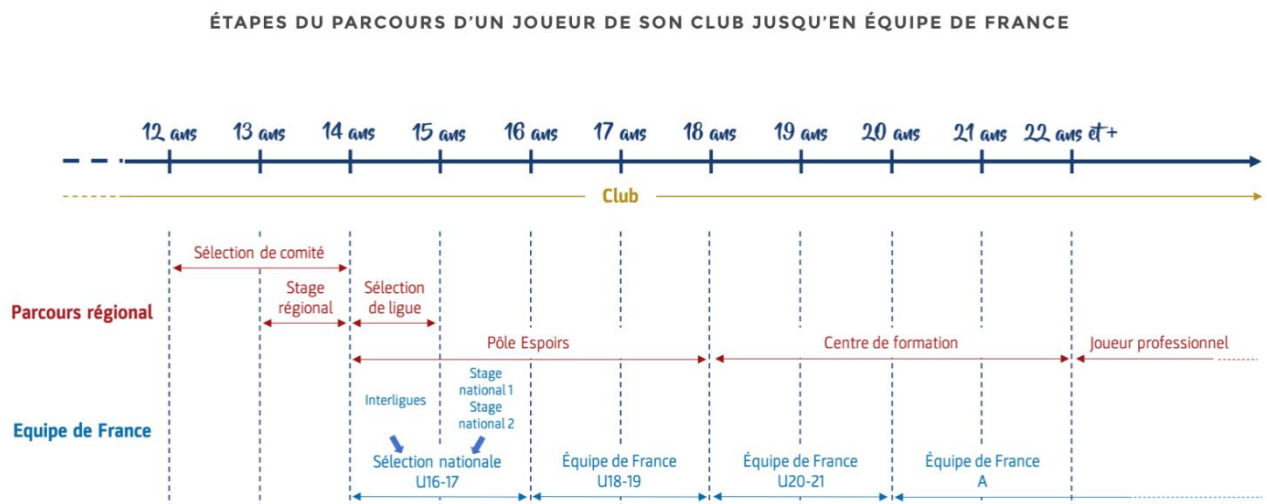
Directement en relation avec la population jeune, le club développe et fidélise dans sa structure d'entraînement et avec le milieu scolaire

Le COMITE : première sélection

Le comité détecte et sélectionne les potentiels sur des regroupements pour la compétition Inter comités. Travail sur deux génération N et N-1

La LIGUE : première marche vers le haut niveau

La ligue évalue et oriente par des tests, par la compétition vers les structures de renouvellement des élites – sélection équipe de ligue



b) Objectifs des sélections départementales :

- Détecter et former les jeunes potentiels pour accéder au haut niveau (Ligue / Pôle)
- Détecter et former les jeunes susceptibles d'accéder au niveau intermédiaire (section lycée). évaluer et perfectionner les jeunes joueurs sur leurs aptitudes physiques, techniques, tactiques et mentales
- Valoriser le travail des clubs



c) *Fonctionnement de la sélection Masculine dans le Puy de Dôme*

2 générations fonctionnent en parallèle :

N-1/ N-2 (à profil)

N / N-1(à profil)

d) *1 – la détection*

Elle se réalise sous 2 formes :

- **Tournoi de détection U13/U15**

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024 : Tournoi -15M

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024 : Tournoi -13M

- Cette circonstance nous permet de voir un maximum de jeunes joueurs et ça permet au club d'avoir un tournoi de reprise avant championnat.
- Coopération avec le **réseau d'entraîneurs**
Les entraîneurs prennent contact avec nous lorsqu'ils pensent avoir un joueur qui mérite d'être vu ou revu.
Ou simplement pour avoir un avis. Il vient sur CPS pour qu'on puisse évaluer.
- Déplacement dans les clubs sur demande des entraîneurs

e) *2 – la formation*

Groupe N (profil N-1)

Groupe composé de 18 joueurs

Ce groupe participe à des entraînements :

- Le dimanche matin
- Pendant des stages lors des vacances scolaires
- Rencontres avec clubs locaux (match à thème)

Groupe N -1/ N-2

Groupe composé de 25 joueurs

Ce groupe participe à des entraînements :

- Le dimanche matin (Deux par mois)
- Pendant des stages lors des vacances scolaires

A la sortie des vacances d'Avril le groupe est restreint à 18 pour travailler sur le 1^{er} tour des IC en juin

A noter qu'il existe sur le territoire, des Sections Sportives qui permettent d'augmenter le volume d'entraînement :

- Chatel
- Clermont Ferrand
- Issoire
- Cournon

f) 3 – la compétition

Ces tournois sont à la fois une **compétition fédérale** (organisé avec un temps régional, puis temps national), et à la fois un **moment de détection** qui permet faire un état des lieux de la génération (et d’entrevoir le possible recrutement du pôle espoir d’accession)

Juin	1er tour inter-comités régionaux	Détection	Plutôt avec les comités limitrophes
Octobre	2 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Détection	Plutôt avec les comités limitrophes
Décembre	3 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Compétitif	Poules établies en fonction du niveau des sélections mais en accord avec le PPF féminin afin que les déplacements des délégations filles et garçons soient identiques pour réduire les couts
Février	4 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Compétitif	3 poules en fonction des classements du tour 3. Poule constituée comme suit : une première, un deuxième, un troisième
A l’issue de ces 2 tours => un classement de 1 à 11 est établi Si classée dans les 6 premiers : qualification aux inter-comités nationaux Sinon participation au Trophée des Comités			
Avril	Inter-comités nationaux	Compétitif	Participation en tant que comité si qualifié
A l’issue de cette compétition => un classement de 1 à 8 est établi Si classée dans les 2 premiers : qualification aux finalités inter-comités nationaux			
Mai	Finalités inter-comités	Compétitif	Participation en tant que comité si qualifié
	Trophée des Comités	Amical	Participation en tant que Comité

g) Conséquences

Rentrer dans la filière de détection engendre une **implication régulière**.

S’entraîner dans des conditions plus propices aux progrès n’a de sens que si **la pratique club en parallèle est en cohérence avec le niveau du joueur**.

Ainsi, il nous semble important d’essayer de tendre vers ces niveaux de jeu en fonction des profils :

N-2	-13 Excellence ou territorial
N-1	- 13 Excellence / -15 Excellence ou territorial
N	-15 excellence AURA

Depuis cette année le niveau Excellence -15 aura poule haute est plus difficile à atteindre car création du niveau réserve -15. Chaque club ayant une équipe en -17 AURA M doit avoir une équipe -15 Reserve



h) Conclusion :

La formation, la compétition sont des outils importants pour permettre aux jeunes joueurs de progresser

Cela ne peut être bénéfique pour le joueur que si le niveau de jeu dans lequel il évolue chaque weekend est adapté à parcours.

3. EVENEMENTIEL.

Des actions phares portées par le Comité :

Pérenniser action féminine autour d'un match HBCAM63 / HANDB'ELLES

- **Développer une action masculine autour d'un match de HCCA Cournon /HAND'BOYZ**
- Séance départementale Baby Hand
- Tournoi départemental U7/U9

Dates non définies. En attente du calendrier sportif des deux collectifs

4. ACCOMPAGNEMENT.

1. ITFE # ACCOMPAGNEMENTS.

1. La formation est sous la responsabilité de la ligue AURA.

L'ITFE est l'organisme gestionnaire.

2. Mise en place d'accompagnements.

Si la professionnalisation passe par une formation qualifiante.

Le comité se doit de ne pas oublier les clubs qui n'ont pour vocation que l'amateurisme et l'associatif.

Aussi la proposition d'accompagnement du CD63 s'articule sur deux axes.

a) Vers les clubs à profil professionnel.

Tout d'abord, il est important de rappeler que ces modules ne sont pas là pour remplacer les formations AURA. (ITFE)

- Les prérequis donnés aux futur(e)s stagiaires pendant les séances d'accompagnement leurs permettront de profiter pleinement des formations AURA.
- La participation à ces accompagnements pourra stimuler des jeunes joueurs (es) pour prendre des responsabilités (arbitrage, technique, administratif) dans leur club.

b) Vers les clubs à profil associatif avec des projets de développement territorial.

- Donner une culture handball aux parents accompagnateurs d'équipes.
- Aider les bénévoles dans l'administration de leur club en création, en démystifiant le vocabulaire et les rouages de notre fédération.

- Faciliter le recrutement de bénévoles en les formant aux rudiments des tâches administratives, sportives, ou arbitrales.
- Aider les parents à s'investir dans leur club en démystifiant le rôle des entraîneurs, arbitres et dirigeants.
- Limiter la violence dans les gymnases.

Le cout des accompagnements sera mutualisé dans le prix de vos licences.

Pour cette saison 2024-2025, le comité vous proposera des visites dans vos clubs.

2. 2. Agenda.

Voici les étapes qui vont anticiper nos rencontres.

1. Prise de contact avec les clubs pour définir une date de la rencontre.
2. Rencontre dans votre club.
3. Plan d'actions
4. Intervention du comité dans votre structure.